

COMMENT S'INSCRIRE A / DES ACTIVITÉ·S DE LOISIRS ? :

AVANT DE VOUS INSCRIRE A L'ANNÉE ... 3 SEANCES DE DECOUVERTE !

Dans un premier temps, avant de vous inscrire à l'année, nous vous proposons de faire une période de découverte de 3 séances pour un montant de 40€ (+ adhésion à l'association : 13€ si vous habitez Flers, sinon 19€) - +d'infos sur l'adhésion (lien).

A l'issue de cette période, si l'activité vous convient et que vous souhaitez continuer, ce montant sera déduit de la cotisation annuelle (montant cité dans le cadre de l'activité).

COMMENT S'INSCRIRE ? :

- A L'ACCUEIL DE LA MJC : Aux horaires d'ouvertures suivant :

- Période vacances scolaires : Du lundi au Jeudi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 / le vendredi jusqu'à 16h00

- Période hors vacances scolaires : Du lundi au Jeudi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00 / le vendredi jusqu'à 17h00

ATTENTION : L'accueil de la MJC est fermé dû au COVID-19

- Par MAIL : à l'adresse suivante info@mjc-flers.fr

Dans ce cas, merci de nous indiquer l'/les activité·s choisie·s et l'horaire ! Aussi, il nous faudra votre NOM - PRENOM - DATE DE NAISSANCE - ADRESSE POSTALE

Votre règlement sera alors à nous envoyer par voie postale (MJC DE FLERS - 32 Bis rue du 14 Juillet - 61100 Flers) - Ou à venir nous le déposer directement dans la boîte aux lettres (Chèque à l'ordre de LA MJC DE FLERS)

Votre place ne vous sera réservée qu'à la réception de votre règlement (annuel + adhésion ou la période de découverte + adhésion).

- Par TELEPHONE : au 02.33.64.84.75 pendant les heures d'ouvertures de l'accueil (voir ci-dessus)

Votre règlement sera alors à nous envoyer par voie postale (MJC DE FLERS - 32 Bis rue du 14 Juillet - 61100 Flers) - Ou à venir nous le déposer directement dans la boîte aux lettres (Chèque à l'ordre de LA MJC DE FLERS)

Votre place ne vous sera réservée qu'à la réception de votre règlement (annuel + adhésion ou la période de découverte + adhésion).

En ces temps d'épidémie, merci de privilégier les inscriptions par MAIL & TELEPHONE